



# Organisation Des Soins, Infirmier de pratique Avancée, Intelligence Artificielle.

Organisation Des Soins, Infirmier de pratique Avancée, Intelligence Artificielle :

## Organisation Des Soins :

Définition organisation des soins

Focus sur les urgences

Actions des pouvoirs publics

## L'IPA :

Modèle de construction

Missions et rôles,

Exemple québécois

## L'IA:

Définition/utilisation

Missions IPA avec l'IA

Organisation Des Soins, Infirmier de pratique Avancée, Intelligence Artificielle

Le parcours de soin = prise en charge globale et continue des usagers de la santé :

- La prévention
- Le Soin
- L'accompagnement

Organiser c'est coordonner les interventions des acteurs dans le parcours de soin.

Aux Urgences l'organisation du parcours de soin

- Augmentation de la fréquentation
- Décalage croissant entre une demande de soins non programmés en hausse et une offre de 1<sup>er</sup> recours en voie de raréfaction.

Introduction	Organisation des soins	Focus Urgences	Actions des pouvoirs publics	IPA : Modèle de construction	IPA :Missions et rôles	IPA: Exemple québécois	IA : Définition utilisation	Missions IPA avec l'IA	Conclusion
--------------	------------------------	----------------	------------------------------	------------------------------	------------------------	------------------------	-----------------------------	------------------------	------------

Organisation Des Soins, Infirmier de pratique Avancée, Intelligence Artificielle

La loi santé 2016 a eu pour objectif de structurer le parcours de soin afin de répondre aux défis majeurs que rencontre notre système de santé:

- augmentation du nombre de personnes âgées (1/3 en 2050°.
- difficultés d'accès aux soins.
- patient Co-partenaire de son projet de soin, de santé et de vie.
- mobilisation de l'innovation au service de la qualité et de l'efficacité des soins. (IA)

La loi santé 2016 initie l'idée **d'avoir un meilleur partage des tâches entre les médecins et les autres professionnels de santé afin d'améliorer la notion de parcours, de continuité.**

Organisation Des Soins, Infirmier de pratique Avancée, Intelligence Artificielle

Avec la loi de modernisation de notre système de santé, est institué un exercice de pratique avancée.

**La France rattrape son retard** par rapport aux autres pays (Etats Unis, Canada, Finlande...)

Les études de ce type de fonctionnement montrent qu'il permet :

- **De dégager du temps médical**
- **D'améliorer l'état de santé** de la population suivie sans dégradation de la sécurité des soins.

Dans les pays déjà opérationnels on constate **deux grands rôles** associés à la pratique avancée :

**La praticienne** : qui a une activité clinique et dérogatoire importante, en étroite collaboration avec le médecin.

**La spécialiste clinique** : qui est davantage sur la transversalité des parcours, sur des soins infirmiers complexes, en appui de la démarche qualité.

Organisation Des Soins, Infirmier de pratique Avancée, Intelligence Artificielle

Le modèle de HAMRIC définit 6 compétences de bases indispensables à l'exercice en pratique avancée:

**1-la pratique clinique directe:** consultation de première ou de seconde ligne

**2- la guidance et l'accompagnement :** du patient dans son parcours, éducation, prévention, dépistage

**3-la collaboration au sein d'une équipe:** formalisée par des règles de fonctionnement

**4-le leadership:** il peut s'exercer sur trois niveaux : clinique, équipe, systémique.

**5-L'éthique:** participation à des concertations lors de situations complexes

**6-Pratique fondée sur les données probantes:** aider les équipes à s'approprier les recommandations de bonnes pratiques.

Comme dans les autres pays,

L'IPA en France a deux grands champs d'activité :

Art.4301-3 **conduite d'entretien, évaluation, orientation, éducation,** prévention, dépistage, conclusions cliniques, prescription, renouvellement de traitement = **Infirmière praticienne**

Art4301-7 **Analyse et évaluation des pratiques,** démarches qualité, diffusion et appropriation des données probantes, formation, leadership et contribution à la recherche = **Infirmière spécialiste clinique.**

L'article 4301-8 apporte des précisions sur son rôle dans la coordination des parcours.



Organisation Des Soins, Infirmier de pratique Avancée, Intelligence Artificielle

« Pour que les urgences, premier réflexe des patients, deviennent le dernier recours. » = annonce 2 mesures phares :

**la création d'infirmiers de pratique avancée « urgences »** qui pourront directement prendre en charge les patients (ce serait l'équivalent de l'IPSPL)

**La création d'un numéro unique** : Le service d'accès au soin « **SAS** » Il permettra aux patients d'accéder à toute heure et à distance à un professionnel de santé

## **Laurentides-Lanaudière : Clinique de désengorgement des urgences grâce à l'expertise des IPS en soins de première ligne**

entre le 17 décembre 2018 et le 11 janvier 2019

les personnes qui se rendaient au service des urgences pour des problèmes respiratoires étaient dirigées vers cette clinique à la suite de l'évaluation de l'IOA.

les IPSPL assuraient:

- L'évaluation globale du patient,
- La prescription des tests diagnostiques et des médicaments,

lorsque nécessaire.

Les patients étaient dirigés vers un médecin uniquement en cas de problèmes pour lesquels les IPSPL n'avaient pas les compétences.

**L'intelligence artificielle vise à mimer le fonctionnement du cerveau humain, ou du moins sa logique lorsqu'il s'agit de prendre des décisions.**

L'IA peut se révéler un puissant outil pour:

- **Améliorer la gestion des lits aux urgences,**

Ou:

- **Aider les centres d'appels d'urgence,** L'IPA pourrait être positionné niveau des SAS et permettre d'assurer la réorientation  
- **Aider à l'orientation dans le parcours de soin,** lors de l'évaluation des patients aux urgences.

Organisation Des Soins, Infirmier de pratique Avancée, Intelligence Artificielle

L'IPA et l'IA ne doivent pas être vus comme des remplaçants des médecins mais comme « **une intervention graduée des professionnels de santé, en fonction de leurs compétences** ».

Ou encore, comme **un maillage supplémentaire** dans l'amélioration de la qualité du parcours de soin du patient.

Enfin, le spectre d'intervention de l'IPA aux urgences et ailleurs dépend de la marge de manœuvre qui lui est laissée et de son leadership.